

QUI PEUT DEMANDER L'INTERVENTION DE L'ÉQUIPE ?

Tout professionnel du court séjour, du SSR, des structures sociales ou médico-sociales, des structures ambulatoires

Les professionnels de ville, libéraux médicaux et paramédicaux.

Sur demande formalisée à l'aide du formulaire d'orientation à demander et à adresser au secrétariat médical par mail :

equipemobilempr.belair@croix-rouge.fr

ou

veronique.laurent@croix-rouge.mssante.fr

Etude de la demande, par l'équipe lors des commissions médicales chaque semaine.

NOUS JOINDRE

Equipe Mobile MPR 37
Centre de Médecine Physique
et de Réadaptation
Bel Air

37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE

Vous pouvez contacter
le secrétariat médical
du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

Au 02.47.42.43.45

ou par mail

equipemobilempr.belair@croix-rouge.fr



Équipe Mobile
Médecine Physique
et Réadaptation 37

EM-MPR 37

EXPERTISE ET
COORDINATION



L'équipe mobile est financée par l'Agence Régionale
de Santé Centre-Val-de-Loire

QUI SOMMES NOUS ?

Une équipe mobile pluridisciplinaire spécialisée dans la médecine physique et de réadaptation et le handicap neuro-locomoteur :

- 3 médecins MPR référent (0.10 ETP chacun)
- Un ergothérapeute
- Une assistante de service social/animatrice territorial
- Une secrétaire médicale
- Une coordinatrice

POUR QUI ? ET OÙ ?

- ◆ Pour les patients, dès l'âge de 18 ans, atteints d'affections du système nerveux et/ou locomoteur
- ◆ Au domicile du patient ou sur son lieu de vie, dans le département d'Indre et Loire, dans les établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux, en EHPAD et foyers de vie...

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

- ◆ Évaluation de la personne, de ses besoins et de ses activités quotidiennes.
- ◆ Évaluation de son lieu de vie, de son environnement humain et matériel (véhicule, fauteuil roulant, etc...).
- ◆ Aide à l'élaboration d'un projet de soins et de vie.
- ◆ Conseils, formation et information aux aidants professionnels et familiaux.
- ◆ Accompagnement aux démarches administratives.
- ◆ Orientation de la personne vers les consultations de spécialité, les structures, les associations ou des professionnels pertinents.
- ◆ Rédaction d'un compte-rendu d'intervention à destination de la personne et de son médecin traitant.

Les filières de soins seront à optimiser en favorisant l'articulation des acteurs du sanitaire, du médico-social et du domicile.

COMMENT ?

- ◆ L'Equipe n'intervient qu'avec l'accord du patient, en concertation avec le médecin traitant, les professionnels et l'entourage.
- ◆ L'Equipe Mobile intervient de façon ponctuelle, ne se substitue pas aux filières existantes, et favorise les relais.

Exemple

Monsieur W., 45 ans, victime d'un AVC, présentant quelques difficultés dans ses déplacements, rentre à son domicile par choix (vie familiale, professionnelle). Après quelques semaines, la fatigue se ressent sur son quotidien, les déplacements sont plus difficiles et ses activités sont de plus en plus limitées...

L'orthophoniste libéral nous sollicite pour une évaluation du domicile, des aides techniques et aides sociales.

Les professionnels de l'équipe n'ont pas vocation à dispenser des soins.